MAKING WAVES

GREAT LAKES AND ST. LAWRENCE CITIES INITIATIVE
L'ALLIANCE DES VILLES DES GRANDS LACS ET DU SAINT-LAURENT

Une loi historique sur le climat élargit les possibilités de financement fédéral pour les villes américaines

En août, le président Biden a signé la loi *Inflation Reduction Act* (loi sur la réduction de l'inflation; ou IRA). Cette loi historique investit 369 milliards de dollars dans des programmes sur le climat et l'énergie propre, permettant ainsi des progrès significatifs vers les engagements de réduction des émissions des États-Unis dans le cadre de l'Accord de Paris et mettant fin à des décennies d'inaction du Congrès face à la crise climatique.

Selon la Maison-Blanche, l'IRA devrait permettre de réduire les émissions de gaz à effet de serre d'un milliard de tonnes métriques d'ici 2030. Le Rhodium Group estime qu'elle pourrait réduire les émissions de 32 à 42 % par rapport aux niveaux de 2005 d'ici à 2030. Selon une analyse d'Energy Innovation, l'IRA pourrait réduire les émissions dans des proportions similaires tout en créant jusqu'à 1,5 million d'emplois d'ici à 2030.

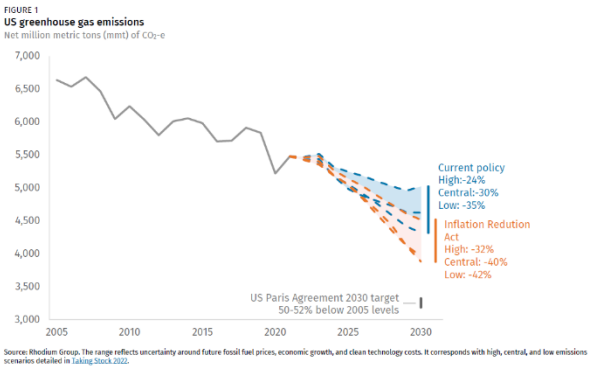

Plusieurs dispositions de l'IRA pourraient aider les villes du bassin des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent à réduire la pollution atmosphérique et à s'adapter au changement climatique, notamment par les financements suivants :

- 27 milliards de dollars au Fonds de réduction des gaz à effet de serre
- 5 milliards de dollars en Subventions pour la réduction de la pollution climatique
- 3 milliards de dollars en Subventions globales pour la justice environnementale et climatique
- 2,6 milliards de dollars pour les initiatives de communautés côtières et résilience climatique
- 2,3 milliards de dollars pour la réduction de la pollution atmosphérique dans les ports

L'Alliance des villes partagera des informations supplémentaires dès qu'elles seront disponibles.

Il convient de noter que l'IRA complète le financement historique fourni par la loi *Investment in Infrastructure and Jobs Act* (IIJA) de 1 200 milliards de dollars. Si elles sont mises en œuvre de manière équitable, ces lois historiques ont le potentiel de rendre l'air pur, l'eau propre et les infrastructures résilientes largement disponibles dans tout le bassin, alors que nous continuons à construire des villes de classe mondiale qui sont des lieux attrayants pour tous où il fait bon vivre, travailler et se divertir.

L'IRA favorisera des réductions d'émissions spectaculaires à travers les États-Unis, mais d'autres mesures seront nécessaires pour respecter les engagements pris dans le cadre de l'Accord de Paris. Si les perspectives d'investissements supplémentaires dans le domaine du climat sont incertaines au sein du prochain Congrès, il est clair que les agences fédérales, les États et les municipalités seront les acteurs clés de la mise en œuvre de l'IRA et de la réduction des émissions. L'Alliance des villes se réjouit d'être un partenaire du changement pour les villes du bassin dans cette prochaine phase d'action climatique.